



PRÉFET DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Poitiers, le - 4 AOUT 2017

Direction régionale  
des affaires culturelles  
Service régional de l'archéologie  
Site de Poitiers  
Affaire suivie par :  
Jérôme PRIMAULT  
Tél 05 49 36 30 43  
jercme.primault@culture.gouv.fr

Référence :

JP/EJ/A17/16050

Monsieur,

En réponse à votre courrier en date du 12 juillet 2017 au sujet d'une étude pour un projet d'implantation d'un parc éolien, je vous informe que des sites archéologiques sont recensés dans la base de données *Patriarche* concernant le secteur que vous nous avez indiqué sur les communes de **SAINT-VINCENT-LA-CHÂTRE, CHAIL, LEZAY et SAINT-LEGER-DE-LA-MATINIÈRE (Deux-Sèvres)**. Vous trouverez ci-joint la carte et la liste des sites correspondants.

J'attire toutefois votre attention sur le fait que la carte archéologique ne reflète que l'état actuel des connaissances et que les périmètres hors des zonages (ZPPA) et des sites ne sont pas pour autant exempts de tout contrôle de nos services. La zone considérée n'ayant pas encore fait l'objet d'études approfondies, son potentiel archéologique ne peut être précisément déterminé.

Je vous rappelle que, conformément aux dispositions du Code du Patrimoine, notamment son livre V, mon service pourra être amené à prescrire, lors de l'instruction du dossier, une opération de diagnostic archéologique visant à détecter tout élément du patrimoine archéologique qui se trouverait dans l'emprise des travaux projetés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Monsieur Yvonik GUEGAN  
EPURON SAS  
2, Passage des Ecoliers  
44115 Basse Goulaine

P/Le Directeur régional des affaires culturelles  
et par délégation,  
La Conservatrice régionale de l'archéologie adjointe

Gwénaëlle MARCHET-LEGENDRE

P.J. : 1 carte + 1 liste des sites